

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

Séance du 09 décembre 2020

DELIBERATION N° 2020-04

Désignation des membres du Conseil d'administration de l'Office de l'eau de Guyane

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guyane, délibérant valablement ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.213-63 ;

Après avoir procédé aux élections conformément au règlement intérieur ;

DECIDE

Article 1 – article unique

Sont élus au Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau :

Représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques :

- M. Jean-Louis ANTOINE
- M. Philippe SWYNGEDAU

Représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées :

- Mme Manouchka PONCE
- M. Frédéric TRONEL
- M. Olivier TOSTAIN

Le Président du Comité de l'Eau
et de la Biodiversité de Guyane



Patrick LECANTE